**Canevas-type pour les concepts de formation postgraduée pour les formatrices/formateurs en cabinet médical d’ophtalmologie/ophtalmochirurgie**

Introduction

Le présent canevas-type sert de modèle aux formatrices et formateurs en cabinet médical pour établir et/ou vérifier individuellement leur concept de formation postgraduée. Il décrit en détail la structure du cabinet médical (ch. 5 « Critères pour la reconnaissance et la classification des établissements de formation postgraduée » du programme de formation concerné) ainsi que le fond (contenu) et la forme (temps) de l’enseignement (ch. 3 « Contenu de la formation postgraduée » du programme de formation).

Le canevas-type aborde les principaux points du programme de formation postgraduée, en particulier les dispositions des chiffres 3 (objectifs de formation) et 5 (caractéristiques des établissements de formation).

Tous les concepts de formation sont publiés sur internet ([www.registre-isfm.ch](http://www.registre-isfm.ch)) et accessibles à tous. Ils servent de base à la Commission des établissements de formation postgraduée (CEFP) (art. 41 à 43 RFP; ch. 3 et 5 du programme de formation). Ils ont aussi pour objectif de faciliter la planification de la formation postgraduée des futurs spécialistes.

=> Veuillez supprimer cette introduction après avoir établi votre concept de formation postgraduée!

1. Informations relatives à l’établissement de formation postgraduée

1.1 Nom de la formatrice/du formateur, adresse postale, numéro(s) de téléphone, titre de spécialiste, adresse électronique, taux d’occupation (%).

1.2. reconnu-e en

 - ophtalmologie

 - év. reconnaissance pour la formation approfondie en ophtalmochirurgie

1.3. Caractéristiques particulières de l’établissement de formation postgraduée, p. ex. cabinet de groupe

1.4 - Patient-e-s ambulatoires: nombre de consultations par an

 - Nombre d’opérations dans les segments I à IV par an

1.5. Réseau de formation postgraduée

 (cf. glossaire: www.siwf.ch - Formation postgraduée - Établissements de formation postgraduée)

 - De quels autres établissements de formation le réseau est-il constitué?

 - Quel est l’interlocuteur/l’interlocutrice responsable du réseau de formation postgraduée?

 - Descriptif de la collaboration (consultation ou activité chirurgicale?)

1.6 Coopération informelle avec d’autres institutions, en termes de formation postgraduée

 - avec quels autres établissements / quel-l-es formatrices et formateurs en
 cabinet?

 - Descriptif de la collaboration (consultation ou activité chirurgicale?)

1. Équipe médicale

2.4 Autres médecins du cabinet impliqués dans la formation postgraduée

 Nom, titre de spécialiste, adresse électronique, taux d’occupation (%) en ophtalmologie / ophtalmochirurgie

1. Mise au courant lors de l’entrée en fonction

3.1 Administration

 Une personne (éventuellement non médecin) est-elle nommée pour expliquer et présenter aux médecins en formation le volet administratif de leur tâche?

3.2 Service d’urgence/service de piquet
Quel est le temps consacré au service d’urgence et/ou au service de piquet les jours de la semaine (jour/nuit) et les week-ends ou jours fériés?

 Comment se déroulent formellement les débuts des médecins en formation au service d’urgence/service médical de jour ou en service de piquet; sont-ils p. ex. accompagnés par la formatrice/le formateur lors de leurs premiers services ?

 Comment la formatrice/le formateur peut-il être atteint par le/la médecin en formation en dehors des heures de travail habituelles ?

3.3 Quelles mesures en faveur de l’assurance-qualité sont mises en place ?

4. Contenu de la formation postgraduée (d’après le ch. 3 du programme de formation postgraduée)

4.1 Quels contenus de la formation sont enseignés aux candidat-e-s ?

4.2 Quelles interventions, opérations et autres mesures, conformément au programme de formation postgraduée, peuvent être réalisées avec les connaissances requises ?

4.3 Formation théorique structurée en interne, y c. journal club

 - nombre d’heures par semaine

 - programme hebdomadaire

4.4 Formation structurée en externe

 - nombre d’heures par an

 - cours externes

 - financement par

 - remplacement en cas d’absence par

4.5 Bibliothèque / Accès à la littérature

 - revues (sous forme imprimée ou en édition plein texte en ligne) en ophtalmologie, autres revues spécialisées, manuels spécialisés

 - système de prêt à distance pour les articles/livres non disponibles sur place

4.6 Modes d’enseignement particulier, p. ex. simulateurs.

5. Évaluations

5.1 Évaluations en milieu de travail (EMiT): Mini-CEX / DOPS

 fréquence / à quel moment

5.2 Entretien d’entrée en fonction / entretien de suivi

 fréquence / à quel moment

5.3 Entretien d’évaluation annuel conformément au logbook / au certificat ISFM

 fréquence / à quel moment

5.4 Autres

 fréquence / à quel moment

6. Candidature

6.1 Date(s) pour déposer une candidature

6.2 Adresse pour déposer une candidature

6.3 Documents à joindre à la candidature :

 - lettre de motivation exprimant l’objectif professionnel

 - curriculum vitæ (CV) avec un tableau récapitulatif de la formation postgraduée accomplie jusqu’à présent

 - liste de la formation postgraduée déjà planifiée et de celle en vue

 - certificats / attestations (diplôme de médecin, certificats ISFM pour la formation accomplie jusqu’à présent)

 - liste d’autres sessions de formation postgraduée accomplies (p. ex. cours d’ultrasons)

 - catalogue des opérations / interventions etc.

 - liste des publications, si existantes

 - références

 - autre

6.4 Critères de sélection / conditions requises pour être engagé-e:

6.5 Déroulement de la procédure de sélection

6.6 Contrat d’engagement (cf. formulaire séparé « Contrat de formation postgraduée »)

Durée habituelle de l’engagement

Lieu, Date

Avril 2021